An aerial photograph of a rural village. A river flows through the center, with several buildings and houses on either bank. The surrounding landscape is a mix of green fields and brown, tilled earth. The sky is clear and blue.

N°21

Janvier
2025

L'ÉCHO DE

Veaugues

Le mot du Maire

Chers administrés,

Ainsi s'achève l'année 2024. Au niveau national, c'est le temps des incertitudes et des inquiétudes tant sur le plan institutionnel qu'économique et financier.

Dans ce climat morose, nous poursuivons sereinement notre engagement au service de notre village.

La route du Taureau fait enfin le bonheur de ses riverains.

Nous avons programmé de « relooker » notre salle des fêtes. C'est chose faite pour une première tranche avec la pose de fenêtres ainsi que des volets roulants. Les murs ont été isolés et repeints. Cette rénovation a été terminée juste à temps et inaugurée pour le repas de fin d'année de nos aînés. Je remercie les entreprises Alain LAUVERJAT, Denis THIROT, Axel AGUANNO et Gilles BERNEAU pour ce travail rapide et de qualité.

La boulangerie a fait peau neuve, pour plus de fluidité avec un agrandissement du magasin. Je souhaite à Morgann PERRIN jeune sympathique et travailleur la réussite qu'il mérite pour faire perdurer ce commerce indispensable à notre village.

Pour le Bar Tabac de la Place la réouverture se précise. Notre futur commerçant Pierre EYSSIDIEUX est impatient de vous proposer ses services.

Ces derniers temps, plusieurs réclamations sont remontées en mairie (à juste titres) concernant les divagations et déjections canines sur le domaine public. Notre village est agréable, il est dommage que l'attention soit attirée par des crottes de chiens sur les trottoirs et les espaces verts. Cela parait évident, mais il faut semble-t-il le rappeler les propriétaires de chiens doivent tenir leur animal en laisse et sont tenus de ramasser les crottes, et de les mettre dans une poubelle. A défaut, en raison de l'article R632-1 du Code pénal le fait d'abandonner les crottes de son chien sur la voie publique expose à une contravention de 2e classe. Aimer les animaux, c'est aussi accepter de respecter quelques règles élémentaires de savoir vivre. Maîtres et chiens peuvent adopter un comportement citoyen !

Sur une note plus joyeuse et festive, le mois de décembre voit s'enchaîner le repas de Noël et la distribution des colis pour nos aînés, le passage du Père Noël à la Salle des Fêtes avec le goûter-spectacle pour les plus jeunes.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année, un joyeux Noël et une bonne année 2025 à chacune et chacun d'entre vous.

Je vous donne rendez-vous le Samedi 4 janvier 2025 à 18 h pour les vœux de la Municipalité.

Votre Maire,
Jean-Yves Pelé



Sommaire

Le mot du Maire	2
Vie municipale.....	4
L'école	4
Patrimoine de la commune.....	6
Bâtiments communaux	6
Du nouveau à Veaugues !.....	7
Toilettage à domicile	7
Le Café de la Place	7
Maisons Âges & Vie	7
Boulangerie <i>La Pause Gourmande</i>	8
Ça s'est passé dans notre commune	9
Brocante & Marché artisanal et gourmand, organisée par Festi'Veaugues	9
L'Assemblée générale de Festi'Veaugues	9
Cérémonies officielles.....	10
À l'attention des enfants et des anciens	10
À vos agendas !.....	11
État civil.....	11
Et si vous deveniez sapeur-pompier volontaire à VEAUGUES ?	12
L'eau et l'assainissement.....	14
Comptes Eau & Assainissement 2023	14
La nouvelle station d'épuration	15
Élargissons notre horizon	16
Prévenir contre les démarchages frauduleux et les cambriolages	16
Pourquoi un DDEN ?	17
Numéros d'aide	18
Adresses utiles.....	19

Les adresses utiles, en dernière page, ont été mises à jour.

Crédits photos : Yann Doucet (couverture – Le Grand Voisy, pages 12 & 15), Valérie Thomas (pages 4, 5 & 10), Laurent Joulin (page 6), Ludivine Giraldo (pages 6 & 10), Christel Leclere-Pierre (page 8), Festi'Veaugues (page 9), MagicMaman (page 11), Yana Vinikova / Freepik (page 11), corsenetinfos.com (page 11), Jean-Yves Pelé (page 16).

Vie municipale

L'école

Les élèves de l'école ont repris le chemin de l'école le lundi 2 septembre dernier avec comme l'an passé une rentrée échelonnée pour les élèves de Petite Section.

L'équipe enseignante reste identique à celle de la précédente année scolaire.

- À Veaugues, Mme THOMAS a accueilli 17 élèves (10 Petite Section & 7 Moyenne Section) et Mme CHÊNE 20 (10 Grande Section & 10 CP) ;
- À Jalognes, Mme FOUCHER compte un effectif de 20 élèves (11 CE1 & 9 CE2) ;
- À Vinon, M. BONNET a accueilli 17 élèves (7 CM1 & 10 CM2).

On note une légère baisse des effectifs dans le RPI.



La météo n'a pas été très clémente pour que les enfants profitent de l'extérieur pour réaliser des activités extra-scolaires. Néanmoins, les élèves de l'école de Veaugues ont pu se rendre sur l'exploitation du Petit Fromengeux à Saint Georges sur Moulon où ils ont ramassé des pommes. Les élèves de Jalognes ont participé le 14 octobre à la journée organisée par l'Association ELA : dictée en matinée et opération « Mets tes baskets » l'après-midi.

Les élèves de la Petite Section au CP ont participé à la 35ème édition de la semaine du Goût. Les élèves de Mme THOMAS ont réalisé des recettes sur le thème de l'automne (Purée de butternut au cantal – Tarte aux pommes – Compote de pommes – Velouté de potimarron au kiri). Les élèves de Mme CHÊNE ont dégusté des aliments « détournés » où comment manger des aliments autrement.

Patrimoine de la commune

Bâtiments communaux

À l'école, les toilettes des enfants ont été réhabilitées dans l'été. La buanderie est désormais opérationnelle avec un nouveau lave-linge.

La toiture de l'atelier municipal sera refaite dans son intégralité courant 2025.


Les travaux de la salle des fêtes ont commencé fin septembre. La municipalité a décidé de faire travailler les entreprises locales. Ainsi, les huisseries en bois ont été changées par l'entreprise de menuiserie d'Alain Lauverjat pour de nouvelles en aluminium. L'isolation des murs a été effectuée par l'entreprise de maçonnerie de Denis Thirot et la peinture par Axel Aguanno. Vous pourrez découvrir les lieux à l'occasion des Vœux du Maire.



Du nouveau à Veaugues !

Toilettage à domicile

Les tites Pattes

 vous accueille **1 rue des jonquilles 18300 Veaugues**


LUNDI, MARDI, VENDREDI (9h30 - 18h30)
SAMEDI (9h30 - 12h30)


 **A domicile le JEUDI (9h30 - 18h30) sur le secteur de Veaugues et alentour**



Prestation

 **Toilettage chien et chat**

 **Bain / Brushing**

 **Tonte**

 **Coupe**

 **Épilation**

Uniquement sur rendez-vous !



 **06.10.88.13.66**

siret: 83423225800022

Présentation



Je me présente Laëticia Perrichon 30 ans toiletteuse à domicile indépendante depuis le 04 Janvier 2022.

J'ai obtenu un BAC Professionnel élevage canin et félin en 2014, suivi de mon certificat de toilettage en 2016 avec mention très bien.

Passionnée par les animaux depuis toutes petites, j'ai décidé d'en faire mon métier. Vos animaux seront chouchoutés, câlinés et toilettés avec douceur et amour.

Les produits cosmétiques utilisés sont d'origine BIO et naturelle de haute qualité.

Je me déplace directement chez vous avec tout le matériel nécessaire, sur le secteur de Veaugues et alentour uniquement le JEUDI.

Je vous accueille également le **LUNDI, MARDI, VENDREDI et SAMEDI** à l'adresse suivante:
1 rue des jonquilles 18300 Veaugues.

Actuellement en congé maternité, je serai de retour le 30 Mars 2025.

Je suis disponible au **06.10.88.13.66** pour davantage de renseignements ou prise de rendez-vous après cette date. Vous pouvez me trouver sur:



ma page Facebook : **Les'tites Pattes**



mon compte Instagram : **laetitia.p_lestitespattes**

Le Café de la Place

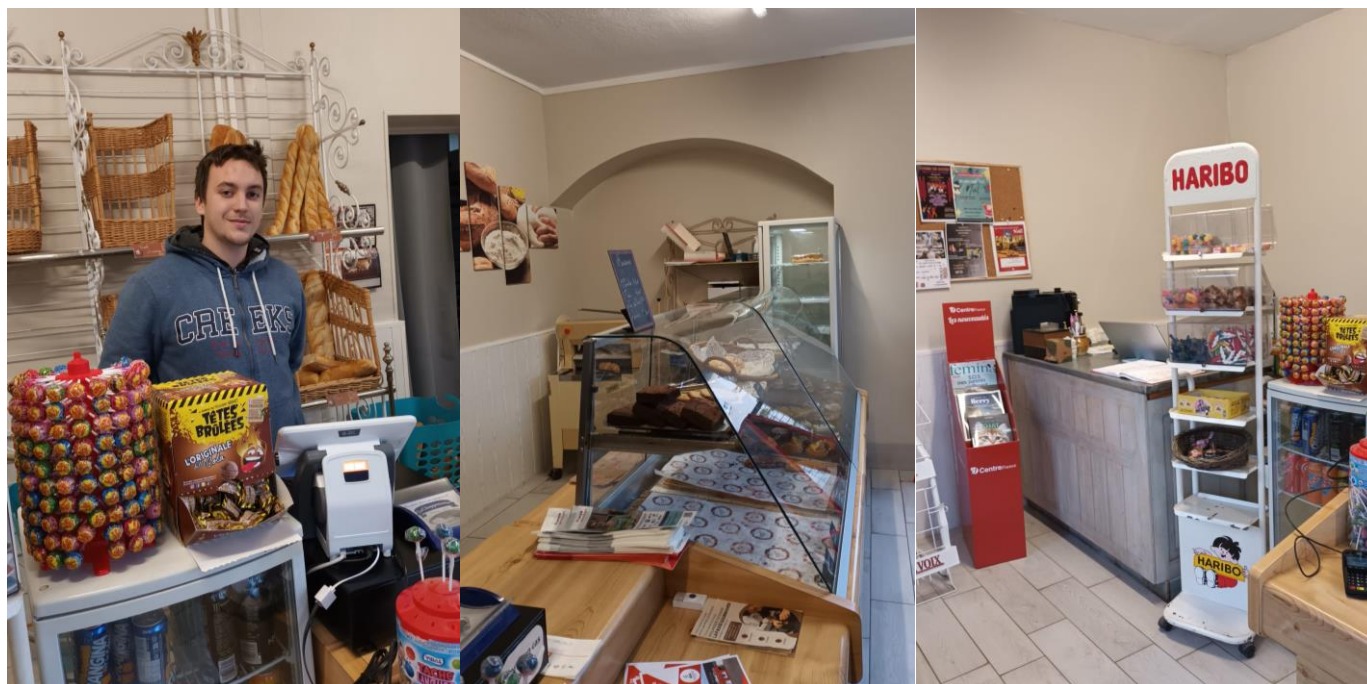
Après une longue attente, le *Café de la Place* a été vendu le 28 novembre 2024. Il devrait ouvrir prochainement.

Maisons Âges & Vie

Les maisons Âges & Vie ont accueilli une nouvelle maîtresse de maison.

Boulangerie La Pause Gourmande

Âgé d'une vingtaine d'années, Morgann PERRIN est le nouveau propriétaire de la boulangerie de Veaugues depuis septembre 2024. Nous sommes allés à sa rencontre ...



Morgann est issu d'une famille valgicienne renommée puisqu'il est le petit-fils de M. et Mme PERRIN. Son grand-père est connu notamment pour son investissement aux différentes associations des anciens combattants. Ses grands-parents sont décédés tous les deux, en 2022 pour madame et 2023 pour monsieur.

Morgann est né en Normandie où il y a vécu jusqu'à ses 15 ans, âge où il part faire un CAP en pâtisserie. Il s'engage avec les compagnons du devoir pour préparer son CAP en alternance sur 2 ans. Il suivra la partie théorique sur Tours et la partie pratique en Normandie. Titulaire de son CAP en pâtisserie, Morgann continue de se former et part faire le tour de France avec les compagnons pendant un an pour suivre un CAP chocolatier / confiseur. Là encore, il s'installe sur deux sites. 80 % du temps pour la partie pratique l'occupe à Lille et 20 % à Nîmes pour la partie théorique. A 18 ans, il est donc diplômé de deux CAP. Les compagnons lui conseillent fortement de poursuivre son tour en partant un an hors métropole. Un poste lui est proposé sur l'île de Saint Barthélémy où il part en tant que chef pâtissier sur cette île.

Mais comment passe-t-on d'une vie sur Saint Barthélémy au projet de reprendre la boulangerie de Veaugues ?

En 2022, Morgann est en formation sur Lille. Lors d'un Noël qu'il passe enfin en famille sur Veaugues, il passe en voiture avec son grand-père devant la boulangerie qui est alors en vente. Son grand-père, pour rire, et en lui tapant sur l'épaule lui dit : « Et si tu l'achetais cette boulangerie toi ? » L'idée germe dans la tête de Morgann. Et, suite à des circonstances personnelles, cette idée devient un projet, mûrit puis se réalise en septembre 2024.

Morgann entame alors des travaux de modernisation de la boulangerie. Il réhabilite le lieu de vente avec un nouvel espace d'accueil pour la clientèle (une table et des chaises pour se reposer, prendre un café, déguster une viennoiserie ...) Il propose de nouveaux produits : snacking, pâtisseries.

Son ambition ne s'arrête pas là. Il a le projet d'agrandir ses tournées de vente à domicile pour apporter un service supplémentaire aux personnes âgées des communes aux alentours. La commune d'Etréchy a répondu favorablement à ce nouveau service sous forme de dépôt de pains. D'autres communes ont été démarchées et Morgann est dans l'attente d'un retour sur le projet... Le service à la personne est vraiment un moteur pour Morgann.

Ses grands-parents ne sont plus là pour le voir, mais ils doivent être fiers de la détermination de leur petit-fils. Nous lui souhaitons une longue carrière sur notre commune avec cet esprit de bienveillance qui lui tient tant à cœur.

Pour information, la boulangerie est ouverte du lundi au samedi de 7h00 à 14h30 et de 15h30 à 19h00, et le dimanche de 7h00 à 13h30. Elle est fermée le mercredi.

Ça s'est passé dans notre commune

Brocante & Marché artisanal et gourmand, organisée par Festi'Veaugues

Le dimanche 4 août dernier, une météo idéale a permis de rassembler les brocanteurs et les chineurs. Des vêtements à quelques euros, des livres ou des CD... L'occasion de faire de bonnes affaires en se baladant et aussi de faire du tri chez soi pour les exposants.

Le marché artisanal reste modeste, les vacances pour certains exposants et une concurrence avec d'autres manifestations alentours. Néanmoins les membres de Festi'Veaugues se font une joie d'organiser cet événement chaque année dans la commune, la buvette avec la restauration étant un lieu de retrouvailles et l'occasion de passer un bon moment pour les habitants.

Pensez dès maintenant à votre futur stand pour l'année prochaine !

L'ASSEMBLEE GENERALE de FESTI'VEAUGUES s'est tenue le 18/10/2024.

Après le rapport des activités de l'année écoulée et un bilan financier satisfaisant, les manifestations habituelles ont été reconduites :

- Dimanche 12/01/2025 : Théâtre avec les Baladins de Mehun pour une comédie « *Le Prénom* ».
- Dimanche 02/02/2025 : Saint Vincent-Saint Blaise. Nicolas Girard transmettra le bâton au nouveau bâtonnier, Jacky Maunoir. Le repas est ouvert à tous sur inscription au plus tard le 20 Janvier 2025 (Adultes 33 € - Enfants 12 €).
- Dimanche 09/03/2025 : Randonnée pédestre en partenariat avec l'APE Veaugues-Jalognes-Vinon-Gardefort
- Dimanche 03/08/2025 : Brocante avec marché artisanal et gourmand

L'activité danse avec Gérard Godon n'a pas été reconduite à la rentrée malgré une bonne fréquentation, Gérard ayant souhaité alléger son agenda. Les danseurs de Veaugues ont été invités à rejoindre le groupe de Neuvy 2 Clochers un mercredi sur deux.



En haut de gauche à droite : Gilbert Fouquet, Gérard Raffestin, Renaud Pierre, Christine Raffestin (trésorière), Agnès Grizard (présidente), Jérôme Leblanc, Dominique Fouquet, Jean-Louis Raffestin, Françoise Martin, Marinette Chamailard (secrétaire)

Assis de gauche à droite : Laurent Joulin, Frédéric Roger, Axel Gitton, Corinne Jallot, Benoit Pierre, Dominique Joulin, Dominique Chamailard

Absentes pour la photo : Christel Leclere-Pierre, Clarisse Doucet

Cérémonies officielles



La journée du 14 juillet a débuté comme tous les ans par le défilé des pompiers dans le village et la cérémonie au Monument aux Morts suivie du vin d'honneur. Le soleil n'était pas au rendez-vous mais la pluie a épargné la commune et les festivités ont ainsi pu se dérouler sans encombre. Les valgiens ont pu profiter de la fromagée offerte par la municipalité en fin d'après-midi, avant de défiler avec des lampions colorés à la tombée de la nuit et de profiter du feu d'artifice tiré devant l'église. La soirée s'est terminée par le bal offert par les pompiers de Veaugues.



La cérémonie du 11 novembre s'est déroulée au Monument aux Morts et a été suivie d'un vin d'honneur.

À l'attention des enfants et des anciens

L'équipe municipale a renouvelé les manifestations à destination des enfants et des aînés.

Yann COSTA est venu animer, en solo cette fois-ci, l'arbre de Noël le samedi 7 décembre dernier à la salle des fêtes avec son spectacle intitulé « Waaah ». Un goûter a été proposé aux enfants nés entre 2014 et 2024 avant l'arrivée du Père Noël. Ce dernier a offert un cadeau personnalisé aux 51 enfants de la commune qu'il s'est procurés à la boutique *Sancerre'lipopette*.



Les anciens ont eu le choix cette année entre 3 formules. Une trentaine de personnes a apprécié le repas proposé par le cuisinier de l'ESAT le mercredi 4 décembre à la salle des fêtes. 72 personnes ont reçu une corbeille garnie de mets variés provenant du magasin *Couleurs & Saveurs* et du *Panier Sympa* et une dizaine de personnes ont souhaité recevoir un bon d'achat dans les commerces de la commune.

Pour nos six aînés qui résident à l'EHPAD, une attention particulière leur a été adressée.

À vos agendas !

Samedi 4 janvier 2025

Vœux du Maire à 18h à la salle des Fêtes.

Dimanche 12 janvier 2025

Théâtre, organisé par Festi'Veaugues : Comédie *Le Prénom*, par les Baladins de Mehun.

Dimanche 2 février 2025

Saint Vincent-Saint Blaise, organisée par Festi'Veaugues.

Inscription pour le repas (Adultes 33 € - Enfants 12 €) avant le 20 janvier 2025.

Dimanche 9 mars 2025

Randonnée pédestre, organisée par Festi'Veaugues en collaboration avec l'APE Veaugues-Jalognes-Vinon-Gardefort.

Dimanche 3 août 2025

Brochante avec marché artisanal et gourmand, organisés par Festi'Veaugues.

État civil



Naissances

- Paul JOULIN le 4 janvier
- Evan DESABRE le 8 mai

Mariages

Mélanie PINARD & Claude FETRE le 15 juin



Décès

- Josette BESUCCO épouse BELORGET le 16 janvier (85 ans)
- Denise FLEURIET épouse GODON le 19 janvier (69 ans)
- Bertrand GEORGES le 29 janvier (71 ans)
- Gilbert HUT le 15 février (94 ans)
- Claude BINET le 27 février (93 ans)
- Jean-Pierre THIROT le 11 mars (77 ans)
- Philippe DEVALIERE le 22 mars (64 ans)
- Gilles CROCHET le 22 avril (61 ans)
- Dominique DEVALIERE le 28 août (68 ans)



Et si vous deveniez sapeur-pompier volontaire à VEAUGUES ?

Vous les croisez régulièrement, vous les entendez parfois, et peut-être avez-vous déjà fait appel à eux ou bénéficié de leur aide. Il s'agit bien sûr des sapeurs-pompiers de VEAUGUES... et pourquoi pas vous ?

Dans notre secteur, **100 % des sapeurs-pompiers sont volontaires**. Ils ne font pas cela comme activité principale, mais par choix, par engagement citoyen. Cet engagement, indemnisé en fonction de leur disponibilité, est souvent soutenu par leurs employeurs via des conventions spécifiques. Ce sont des hommes et des femmes comme vous, qui ont choisi de se rendre utiles en portant secours à leurs amis, voisins, collègues et à la population locale.

Cependant, **les effectifs du centre de secours de VEAUGUES ont diminué ces dernières années**, mettant en péril la capacité d'intervention.

C'est pourquoi nous faisons aujourd'hui **appel à vous !** Nous avons besoin de nouvelles recrues pour pérenniser nos missions de secours et garantir la sécurité de tous.

Vous souhaitez en savoir plus ? N'hésitez pas à contacter dès maintenant **Lieutenant Laurent JOULIN**, Chef de Centre, pour échanger et découvrir ce que signifie devenir sapeur-pompier volontaire.

Lieutenant Sylvain VILLENEUVE

Appui territorial du bassin de SANCERRE
Groupement Territorial Centre

Service Départemental d'Incendie et de
Secours du Cher

Port: 06 46 64 52 24

Tél: 02 48 23 47 62





AU SECOURS !

Et si vous deveniez pompier volontaire?

Vous habitez le secteur de Veaugues et dépendez directement de son centre de secours en premier appel.

N'attendez plus, rejoignez-nous par un engagement citoyen pour conforter notre effectif.

N'ATTENDEZ PLUS

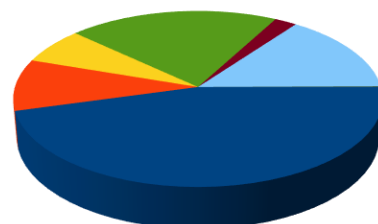
VEAUGUES 0682696303

L'eau et l'assainissement

Comptes Eau & Assainissement 2023

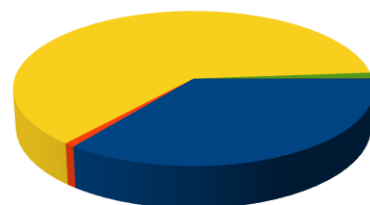
Budget de fonctionnement – Dépenses

	Total réalisé €	%
Charges à caractère général	69 333,03	45,69
Charges de personnel et frais assimilés	14 435,80	9,51
Atténuations de produits	10 189,00	6,71
Opérations d'ordre de transfert entre sections	31 810,00	20,96
Autres charges de gestion courante	3 367,51	2,22
Charges financières	22 464,33	14,80
Charges exceptionnelles	153,33	0,10
Total	151 753,00	100,00



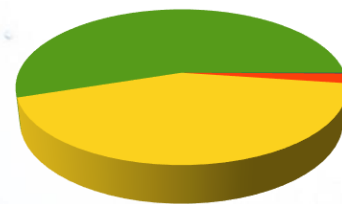
Budget de fonctionnement – Recettes

	Total réalisé €	%
Résultat d'exploitation reporté	78 763,98	35,27
Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 904,37	0,85
Ventes de produits, prestations de services, marchandises	139 787,19	62,60
Autres produits de gestion courante	2 714,20	1,22
Produits exceptionnels	121,40	0,05
Total	223 291,14	100,00



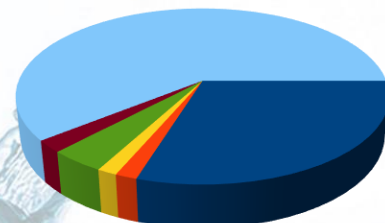
Budget d'investissement – Dépenses

	Total réalisé €	%
Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 904,37	0,13
Opérations patrimoniales	28 994,40	2,05
Emprunts et dettes assimilées	606 130,23	42,78
Immobilisations en cours	779 771,63	55,04
Total	1 416 800,63	100,00



Budget d'investissement – Recettes

	Total réalisé €	%
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	587 255,73	29,83
Opérations d'ordre de transfert entre sections	31 810,00	1,62
Opérations patrimoniales	28 994,40	1,47
Dotations, fonds divers et réserves	81 484,04	4,14
Subventions d'investissement	43 260,00	2,20
Emprunts et dettes assimilées	1 196 000,00	60,75
Total	1 968 804,17	100,00



La nouvelle station d'épuration

La nouvelle station d'épuration est en service depuis début juillet 2024. La démolition de l'ancienne station a été effectuée à l'automne 2024.

Les résidences des habitants concernées par l'agrandissement du réseau d'assainissement peuvent désormais se raccorder à celui-ci en faisant la demande à la mairie du formulaire de demande de raccordement. Il leur est rappelé qu'ils disposent d'un délai légal de deux ans pour se faire.



Prévenir contre les démarchages frauduleux et les cambriolages

Le 26 novembre dernier, les gendarmes de la Brigade Territoriale Mobile Val de Loire-Sancerrois ont organisé une réunion publique pour nos aînés. Une douzaine de personnes étaient présentes dans la mairie de Veaugues, afin d'acquérir des réflexes pour faire face aux principaux risques auxquels ils pourraient être confrontés. L'idée est de leur permettre de reconnaître une manœuvre frauduleuse et de savoir comment réagir et ce, notamment par le biais de quelques actes réflexes et simples mais néanmoins efficaces.



D'un point de vue général, voici quelques conseils :

- Ne jamais donner de l'argent ou des informations personnelles suite à une injonction (qu'elle soit orale, en présentiel, par mail, message...).
- Ne jamais laisser rentrer chez soi quelqu'un qu'on ne connaît pas sans avoir préalablement vérifié sa qualité.
- Toujours contre-vérifier la qualité d'une personne qui se présente à vous sans que vous ne l'ayez convoqué (exemple : si c'est un gendarme → appeler la brigade locale, si c'est un agent EDF → appeler EDF...).
- Ne prenez pas de décision importante comme des travaux sans un délai de réflexion d'au moins plusieurs jours. Beaucoup d'arnaques se basent sur le fait que la victime dise oui instantanément.
- De manière générale, ne signer aucun document sans avoir pris le temps d'y réfléchir (plusieurs jours). En cas de travaux, demander un devis et prendre plusieurs jours de réflexion est un minimum.
- Ne jamais céder à des émotions fortes négatives comme la peur, le stress ou la panique (certaines arnaques sont basées sur le fait de faire d'abord peur à la victime de façon à entraver sa qualité de réflexion).
- Dans le même principe, ne jamais céder à des émotions fortes positives comme l'excitation suite à la perspective d'un gain financier facile et important (exemple : « vous venez de gagner une voiture, cliquez ici pour la récupérer »).
- Ne pas avoir peur de dire « non » ou de prendre le temps de vérifier la qualité d'une personne, même si ça fait « perdre du temps ». Aucun travailleur honnête ne se vexera de ce genre de vérification !

- Tous ce qui est important et qui provient d'entreprises ou d'institution passe par voie postale, il faut donc se méfier avec une très grande vigilance des mails ou autres messages sur internet (réseaux sociaux inclus) qui se font passer pour eux.
- Ne pas cliquer sur les mails suspects ainsi que leurs liens et pièces-jointes. En effet, ces éléments peuvent comporter des virus.
- Ne pas donner d'informations personnelles facilement (exemple : indiquer vos dates d'absence sur votre répondeur ou indiquer la composition du ménage sur la boîte aux lettres).
- Cacher un minimum ses effets importants (exemple : ne pas laisser son sac à main/clefs/moyens de paiement à l'entrée de la maison).
- Prendre en photos et garder les factures de ses biens de valeur (> 200€), cela pourra être très utile à l'enquête en cas de vol ainsi qu'auprès de l'assurance.
- En cas d'absence prolongée, bien fermer sa maison (portes et fenêtres). Cela permettra de dissuader le voleur au mieux ou d'être indemnisé par l'assurance au pire.
- En cas de véhicule suspect et dans la mesure du possible : relever la plaque d'immatriculation.
- Si une personne constate avoir été cambriolée : ne pas rentrer dans la maison ! Cela risque fortement de polluer la scène d'infraction. Contacter alors immédiatement le 17, attendre l'arrivée de la patrouille et plus généralement, suivre les consignes des gendarmes.

De manière générale : contacter le 17 en cas de doute, question, inquiétude. Trop de gens n'osent pas le faire de peur de déranger car les gendarmes « ont mieux à faire. » C'est une mauvaise pensée, le travail des gendarmes travaillant à la cellule où tombent les appels du 17 est justement de répondre au téléphone et ce, 7j/7, 24h/24.



POURQUOI UN D.D.E.N. ?

Le Délégué Départemental de l'Éducation Nationale est nommé officiellement par l'inspecteur d'Académie. Son rôle est double. Tout d'abord sa fonction officielle lui permet de siéger au conseil d'école et de réaliser annuellement une visite de l'école à laquelle il est affecté concernant l'environnement matériel et humain mis au service des élèves. Cette fonction évolue aussi vers un rôle de conciliateur éventuel entre les parents d'élèves, les enseignants et les collectivités locales.

Le second rôle consiste en une mission associative au sein d'une Union départementale des DDEN qui organise des opérations en direction des écoles. Notre département est ainsi fier d'organiser depuis plus de trente ans en collaboration avec la DSDEN et le Conseil départemental « LES ÉCOLES QUI CHANTENT » qui permettent à la moitié des écoles du département de se rassembler autour du chant. Notons également « MON JARDIN D'ÉCOLE », « SE CONSTRUIRE CITOYEN » et « LA SEMAINE DES DROITS DE L'ENFANT ».

Le DDEN attaché à la laïcité et défenseur des valeurs de la République apporte un « regard de la société civile » sur le fonctionnement de l'école. Devenir DDEN est possible à chaque adulte se reconnaissant dans cette volonté d'offrir les meilleures conditions d'accueil possibles des élèves.



Si cette fonction vous intéresse adressez un mail à udden.cher@gmail.com



NUMÉROS D'AIDE

Département du Cher



URGENCES

15

en cas de détresse vitale
SAMU

17

danger ou trouble à l'ordre public
POLICE/GENDARME

18

situation de péril ou accident pour des personnes ou des biens
POMPIER

116117

si pas de médecin traitant, pour un soin de santé non prévu, à traiter dans les 24 à 48h
SAS

Par SMS

114

POUR SOURD OU MALENTENDANT

112

URGENCE EUROPE

197

ALERTE ATTENTAT / ENLÈVEMENT

VIOLENCES

119

Enfants en danger, victimes de violences physiques ou psychologique
ENFANT EN DANGER

3919

Femme victime de violence : humiliation, injures, coups...
FEMME VICTIME DE VIOLENCE

3018

CYBER HARCELEMENT
HARCÈLEMENT SCOLAIRE

3977

Maltraitance des personnes âgées et personnes en situation d'handicap
MALTRAITANCE

116006

Victimes de violences
FRANCE VICTIMES

02 48 65 66 24 Service d'aide aux victimes
SAVI - France Victime 18

02 48 24 00 19 Centre d'information des droits des femmes et des familles
CIDFF

02 48 70 02 72 Soutien psychologique
RELAIS ENFANCE ET FAMILLE

02 48 48 59 99 **UNITÉ MÉDICO JUDICIAIRE**

AIDES SOCIALES

115

Pour les personnes sans abri et en grande difficulté sociale
URGENCE SOCIALE

116000

Ecoute et soutien des familles des disparus
ENFANT DISPARU

02 46 59 15 13

Service Intégré d'Accueil et d'Orientation
SIAO 18

0 800 360 360

Personnes en situation de handicap / aidants
COMMUNAUTÉ 360

SANTÉ MENTALE

3114

Souffrance, prévention suicide
ÉCOUTE SUICIDE

0 800 235 236

FIL SANTÉ JEUNES

02 48 67 20 60

Urgence psychiatrique George Sand
CAOD

02 48 67 25 09

Equipe Mobile Psychiatrie Précarité

06 74 87 29 86

Étudiants et Jeunes majeurs scolarisés
CMP George Sand

09 69 39 29 19

Ecoute monde agricole et rural
AGRIECOUTE

02 48 68 08 82

Dispositif Reflex Jeunes-Familles
MAISON DES ADOLESCENTS

ADDICTIONS

3989

TABAC INFO SERVICE

0 800 23 13 13

DROGUES INFO SERVICE

0 980 980 930

ALCOOL INFO SERVICE

02 48 82 18 39

Unités de consultation et de liaison en addictologie
UCLA

02 48 70 79 79

écoute, soins et accompagnement
CSAPA ADDICTIONS FRANCE

02 48 70 60 33

écoute, soins et accompagnement
CSAPA - APLEAT ACEP
CJC Consultation Jeune Consommateur

02 48 70 94 58

Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues
CAARUD Le 108

SANTÉ SEXUELLE

0800 08 11 11

SEXUALITÉS, CONTRACEPTION, IVG

0800 840 800

SIDA INFO SERVICE

02 48 48 47 87

Dépistage et consultations des IST
CEGIDD BOURGES

02 48 52 34 80

CEGIDD VIERZON

02 48 48 47 94

CEGIDD SANCOINS

02 18 87 27 64

Consultation médicale/suivi individuel
CENTRE DE SANTÉ SEXUELLE

07 81 70 06 46

Information, accompagnement
PLANNING FAMILIAL

02 48 24 03 49

Espace vie affective, relationnelle et sexuelle
EVARS

FRAPS 18
<https://frapscentre.org/>

Réalisation : FRAPS 28 novembre 2024

Adresses utiles

Secrétariat de la Mairie

Horaires d'ouverture au public :

☎ : 02 48 79 24 20

- lundi, mardi, jeudi & vendredi de 08h30 à 12h30
- vendredi de 13h15 à 17h45

Site internet de la commune :

« www.veaugues.fr »

Agence postale communale

Horaires d'ouverture :

☎ : 02 48 79 26 21 (dans les locaux de la Mairie)

- du lundi au vendredi de 08h45 à 12h15
- samedi de 10h15 à 11h45

Bibliothèque

Horaires d'ouverture :

☎ : 02 48 79 23 29

- mardi de 16h00 à 18h30
- vendredi de 10h00 à 12h00

Bibliothèque annexe en mairie de Vinon :

mardi & vendredi de 17h00 à 18h00

Boulangerie La Pause Gourmande

Horaires d'ouverture :

- lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi : 7h00-14h30 / 15h30-19h00
- dimanche : 7h00 à 13h30
- fermé le mercredi

Epicerie Le Panier Sympa

Horaires d'ouverture :

- tous les jours sauf mercredi : 8h30-12h30 / 15h30-20h
- mercredi : 8h30 à 12h30

Dr Barbouche

☎ : 02 48 79 27 16

Pharmacie La Valgicienne

☎ : 02 48 79 22 34

Un message précisant la pharmacie de garde est affiché à l'entrée de la pharmacie de Veaugues ainsi que sur son répondeur téléphonique

Pharmacie de garde la plus proche :

☎ Renseignements au 3237 (service payant)

Horaires d'ouverture :

- du lundi au vendredi : 09h00-12h30 / 14h30-19h00
- samedi : 09h00 - 12h30

Déchetterie de Vinon

☎ : 02 48 79 25 71

(<https://horaires-dechetteries.fr/nord-ouest/centre/cher-item/vinon>)

Horaires d'ouverture d'hiver :

- lundi, mardi, jeudi & vendredi de 13h30 à 17h30
- mercredi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- samedi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Horaires d'ouverture d'été :

- lundi, mardi, jeudi & vendredi de 14h00 à 18h00
- mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- samedi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Collecte des ordures ménagères & des bacs de tri sélectif :

Mardi matin tous les 15 jours en hiver et toutes les semaines en été (selon le calendrier de ramassage)

Numéros utiles

Cabinet médical :

- Infirmières

☎ : 06 08 70 67 46

- Ostéopathe : Solène MECHIN

☎ : 06 75 45 56 67

- Podologue : Romane MILLOT

☎ : 02 48 78 00 00

- Sage-femme : Aurélie GRANJON

☎ : 06 32 55 12 65

- Educatrice spécialisée et

☎ : 07 89 88 56 24

sophrologue : Claire CAILLERET

- Massages : Coralie CHIGOT

☎ : 06 31 92 29 42

- Assistante sociale :

☎ : 02 18 87 28 49

Jacqueline ROCHER

Protection Maternelle & Infantile (PMI) :

☎ : 02 18 87 28 49

Anaëlle ANDRIEUX

Assistantes maternelles :

- Mme GODELU Delphine

☎ : 06 83 43 57 94

- Mme HAVOT Emmanuelle

☎ : 02 48 79 27 57

ou 09 53 96 14 64

- Mme GIGOT Emilie

☎ : 06 73 50 62 86

